Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEA, veuillez visiter :
bacprocgea.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL - CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
ÉPREUVE E5 : CHOIX TECHNIQUES

Coefficient : 2 **Durée : 25 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **8 pages** numérotées de 1/8 à 8/8. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le candidat présente ses quatre fiches techniques. Aucun diaporama n'est utilisé. Les documents du dossier technique ci-dessous sont mis à disposition du candidat.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES DE L'ÉPREUVE ORALE : EXPLOITATION AGRICOLE DES TROIS VALLONS, SECTEUR DE MONTMORILLON, VIENNE

Épreuve orale E5 : Choix techniques. Cette épreuve évalue la capacité à définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème et à réaliser des choix techniques dans un processus de production.

Le candidat dispose de 5 minutes pour présenter ses choix et leur justification, puis de 20 minutes d'entretien avec le jury. Il s'appuie sur ses quatre fiches techniques et peut mobiliser les documents de situation fournis. Aucun diaporama n'est utilisé.

La situation porte sur une parcelle de blé tendre de 24 ha intégrée à une exploitation de polyculture-élevage. Les données du dossier sont celles à retenir pour les calculs. Les calculs demandés sont des éléments de raisonnement professionnel et ne constituent pas des seuils réglementaires universels.

PARTIE 1 : Diagnostic de la parcelle et des ressources (7 points)

Analyser l'état du sol et identifier les enjeux de préservation

La parcelle « Les Prés Hauts » a une surface de 24 ha. Le sol est limono-argileux. La pente moyenne est de 3 %. Les prélèvements et observations sont présentés dans DT 1. La parcelle est bordée au sud par un fossé permanent. Le précédent est un maïs ensilage récolté le 25 septembre. Le blé est prévu après un couvert végétal.

Résultats d'observation de la parcelle

Indicateur	Valeur observée	Éléments de référence du dossier
pH eau	6,1	Zone de vigilance sous pH 6,3 pour cette parcelle
Matière organique	1,8 %	Valeur à suivre : 2,0 %
Résidus de récolte en surface	Couverture estimée à 35 %	Couverture recherchée dans le cahier des charges : au moins 50 %
Traces de ruissellement	Deux rigoles en bas de pente	Aucune rigole active recherchée
Humidité du sol à 10 cm	Sol friable, non collant	Observation réalisée le 3 octobre

Données de la situation professionnelle

1.1 (2 points) À partir des observations, identifiez deux ressources ou fonctions de l'agroécosystème à préserver et justifiez leur importance pour la parcelle.

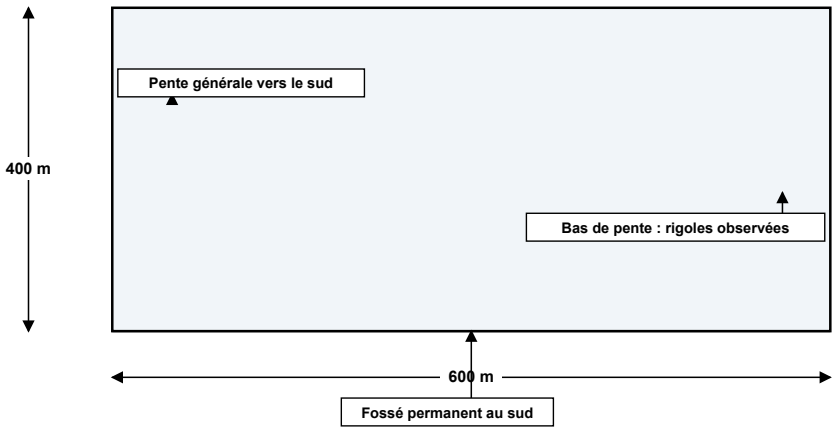
1.2 (2,5 points) Établissez un diagnostic agronomique hiérarchisé de la parcelle. Appuyez votre réponse sur au moins trois données de DT 1 et distinguez les constats des risques possibles.

1.3 (2,5 points) Proposez deux actions compatibles avec le contexte pour limiter le ruissellement et améliorer la couverture du sol. Pour chacune, précisez le mécanisme attendu et une limite ou condition de réussite.

PARTIE 2 : Choix techniques et calculs agronomiques (7 points)

Justifier un itinéraire technique cohérent avec les ressources disponibles

Le cahier des charges de l'exploitation prévoit un semis de blé tendre à 300 graines viables par m². Le PMG du lot est de 45 g. Le taux de germination mesuré est de 95 %. La dose est corrigée pour tenir compte de la germination, sans autre correction de pertes au champ. Le couvert sera détruit mécaniquement avant le semis. Les caractéristiques des matériels sont données dans DT 2.



DT 1	Plan schématique de la parcelle et des éléments de paysage	Éch. : Schéma non à l'échelle	Unité : m

Données de semis et de matériel

Paramètre	Valeur
Surface à semer	24 ha
Objectif de peuplement	300 graines viables/m²
PMG	45 g
Germination mesurée	95 %
Largeur du semoir	4 m
Vitesse de travail retenue	7 km/h
Rendement de chantier retenu	70 %

Données communiquées par l'exploitation

2.1 (2,5 points) Calculez la dose de semences en kg/ha nécessaire pour atteindre l'objectif de peuplement en tenant compte du taux de germination. Utilisez la relation : $D = \frac{N \times PMG}{100 \times G}$, où D est en kg/ha, N en graines/m², PMG en g et G le taux de germination exprimé en fraction. Donnez le résultat arrondi au dixième.

2.2 (2 points) Calculez la quantité totale de semences à prévoir pour les 24 ha, en utilisant votre dose arrondie au dixième. Présentez le calcul et le résultat en kilogrammes.

2.3 (2,5 points) Proposez un ordre cohérent des interventions entre destruction du couvert, préparation éventuelle du lit de semences et semis. Justifiez vos choix au regard de l'état du sol, du risque de ruissellement et de l'implantation du blé. Présentez au moins une solution de remplacement si les conditions de portance se dégradent.

PARTIE 3 : Présentation, arbitrage et évolution du système (6 points)

Argumenter des choix techniques et proposer des indicateurs de suivi

Le jury attend une argumentation qui met en relation les choix techniques, les objectifs de production, l'état des ressources et les contraintes de l'exploitation. Les éléments de DT 3 complètent la situation. Les mesures proposées doivent être vérifiables par l'exploitant.

Contraintes et objectifs de l'exploitation

Élément	Donnée
Main-d'œuvre disponible pour l'implantation	Deux personnes, 2 jours
Priorité environnementale	Limiter le sol nu et le transfert de terre vers le fossé
Contrainte de chantier	Éviter les interventions si le sol devient collant
Objectif de suivi	Comparer couverture du sol et présence de rigoles après implantation
Débouché du blé	Collecte locale, qualité panifiable recherchée

Cahier des charges communiqué par le responsable d'exploitation

3.1 (2 points) Présentez en cinq minutes maximum un choix technique prioritaire pour la parcelle. Reliez explicitement ce choix à un objectif de production et à la préservation d'au moins une ressource.

3.2 (2 points) Lors de l'entretien, comparez deux options d'implantation ou de gestion du couvert adaptées à la situation. Pour chaque option, indiquez un avantage, une limite et les conditions qui orienteraient votre décision.

3.3 (2 points) Proposez deux indicateurs simples de suivi à relever après l'implantation, en précisant pour chacun la méthode ou le moment d'observation et la décision technique que le résultat pourrait éclairer.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DE PARCELLE ET DIAGNOSTIC AGRONOMIQUE

La parcelle mesure 600 m sur 400 m, soit 240 000 m². La conversion à retenir est $1\ ha = 10\,000\ m^2$. La parcelle présente une pente moyenne de 3 % orientée vers le sud. Un fossé permanent borde le côté sud. Deux rigoles d'érosion ont été observées en bas de pente. Le plan est schématique et ne constitue pas un document de bornage.

Analyses et observations

Date	Paramètre	Résultat
3 octobre	pH eau	6,1
3 octobre	Matière organique	1,8 %
3 octobre	Couverture par résidus	35 %
3 octobre	Rigoles actives	2
3 octobre	État du sol à 10 cm	Friable, non collant

DT 2 : DONNÉES DE SEMIS ET MATÉRIEL DISPONIBLE

Le calcul de dose repose sur la relation $D = \frac{N \times PMG}{100 \times G}$. Le taux de germination doit être exprimé sous forme décimale. Pour estimer la capacité de chantier théorique, utiliser $C_t = \frac{L \times V}{10}$, en ha/h, où L est la largeur en mètres et V la vitesse en km/h. La capacité effective est $C_e = C_t \times R$, où R est le rendement de chantier exprimé en fraction. Ces relations sont fournies pour permettre le raisonnement demandé; elles ne constituent pas des normes réglementaires.

Caractéristiques du lot et du semoir

Donnée	Valeur
Surface	24 ha
Objectif de peuplement	300 graines viables/m²
PMG	45 g
Taux de germination	95 %
Largeur de travail	4 m
Vitesse de travail	7 km/h
Rendement de chantier	70 %

DT 3 : CAHIER DES CHARGES ET REPÈRES DE DÉCISION

Le cahier des charges de l'exploitation vise à implanter le blé dans de bonnes conditions, à limiter la période de sol nu et à réduire le transfert de terre vers le fossé. L'exploitant ne souhaite pas intervenir sur un sol collant ou présentant des traces de déformation par les roues. La parcelle est suivie par observation visuelle de la couverture et des traces d'érosion. Aucun seuil réglementaire universel de couverture ou de pH n'est fixé par ce cahier des charges au-delà des valeurs explicitement indiquées dans les données de situation.

Contraintes et critères de suivi

Thème	Repère fourni
Disponibilité de main-d'œuvre	Deux personnes pendant 2 jours
Conditions d'intervention	Sol friable, non collant et portant
Couverture visée par le cahier des charges	Au moins 50 %
Observation de l'érosion	Rechercher l'absence de rigoles actives
Protection du fossé	Éviter les transferts de terre et de résidus dans le fossé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : Synthèse du diagnostic et propositions de suivi

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter le tableau pour structurer votre diagnostic et votre argumentation orale. Les réponses peuvent être rédigées sous forme de mots-clés, puis développées à l'oral.

Grille de synthèse à compléter par le candidat

Constat issu des données	Risque ou enjeu agronomique	Action proposée	Indicateur de suivi
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse : Calcul de la dose de semences **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les étapes du calcul et indiquer les unités. Le taux de germination doit être utilisé sous forme décimale.

Tableau de calcul à compléter

Étape	Calcul ou valeur	Unité
Objectif de peuplement N	.....	graines/m²
PMG	.....	g
Germination G	.....	fraction
Dose calculée D	.....	kg/ha
Quantité pour 24 ha	.....	kg

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.